

JAMUS INVEST

182 Rue Georges Mandel - 33000 BORDEAUX

PROCÉDURE DE SAUVEGARDE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

BILAN ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

ARTICLE L623-1 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

ET

PROJET DE PLAN DE SAUVEGARDE

ARTICLE L626-1 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE



JUGE-COMMISSAIRE : MONSIEUR CHRISTOPHE LATASTE
JUGE-COMMISSAIRE SUPPLEANT : MONSIEUR ERIC GROISILLIER
ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE : SELARL ASCAGNE AJ SO,
MAITRE AURELIEN MOREL
MISSION D'ASSISTANCE
MANDATAIRE JUDICIAIRE : SCP SILVESTRI-BAUJET,
MAITRE BERNARD BAUJET

N° DE GREFFE : 2025J01427

JUGEMENT D'OUVERTURE : 15 OCTOBRE 2025

FIN DE LA PERIODE D'OBSERVATION : 15 OCTOBRE 2026

REPRÉSENTANT LÉGAL : MONSIEUR PHILIPPE JAMOIS

28 AOUT 2026

SOMMAIRE

BILAN ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	PAGES	3 - 14
RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES ET COMPTABLES	PAGE	4
ACTIVITE ET ORIGINE DES DIFFICULTES	PAGES	5 - 7
SITUATION LOCATIVE	PAGE	8
PROCEDURES EN COURS	PAGE	8
SITUATION SOCIALE	PAGE	8
SITUATION ACTIVE ET PASSIVE	PAGES	9 - 10
DETAIL DES SURETES	PAGE	10
SITUATION ENVIRONNEMENTALE	PAGE	10
DEROULEMENT DE LA PERIODE D'OBSERVATION	PAGES	11 - 14
 PROJET DE PLAN DE SAUVEGARDE	 PAGES	 15 - 22
PREVISION D'ACTIVITE	PAGES	16 - 18
MOYENS DE FINANCEMENT	PAGE	19
MODALITES DE REGLEMENT DU PASSIF	PAGES	20 - 21
ENGAGEMENTS/GARANTIES	PAGE	22
 OBSERVATIONS ET AVIS DE L'ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE	 PAGES	 23 - 24

BILAN ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES ET COMPTABLES

RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES

FORME JURIDIQUE	SARL
RAISON SOCIALE	JAMUS INVEST
ENSEIGNE	Néant
DATE D'IMMATRICULATION	23/05/2022
N° D'IMMATRICULATION RCS BORDEAUX	913.856.464
SIEGE SOCIAL	182 Rue Georges Mandel - 33000 BORDEAUX
OBJET SOCIAL	Prise de participation directe ou indirecte dans toutes entreprises ou sociétés ; gestion d'activité des filiales ; la fourniture de prestations de services et d'assistance aux filiales
ETABLISSEMENT SECONDAIRE	Néant
REPRESENTANT LEGAL	Monsieur Philippe JAMOIS

CAPITAL

1.000 €	REPARTITION ACTUELLE		OBSERVATIONS
	Monsieur Philippe JAMOIS	900 parts	Néant
	ALBATH	100 parts	
	Total	1.000 parts	

GEL DES AVOIRS : AUCUNE PUBLICATION

RENSEIGNEMENTS COMPTABLES

Date de clôture des exercices	31 décembre	
Comptes annuels déposés au titre des 3 derniers exercices ?	OUI	
Comptes annuels approuvés au titre des 3 derniers exercices ?	OUI	
Modalité de tenue de la comptabilité	INTERNE (prestations comptables assurées par AREVA PISCINES)	EXTERNE Cabinet COMBY
Identité de l'expert-comptable	Cabinet COMBY Monsieur Laurent COMBY 351 Boulevard du Président Wilson 33200 BORDEAUX l.comby@comby.fr	
Identité du commissaire aux comptes titulaire	Sans objet	
Identité du commissaire aux comptes suppléant		
Les trois derniers rapports ont-ils certifié les comptes sans réserve ?		

ACTIVITE ET ORIGINE DES DIFFICULTES

1 . CREATION DU GROUPE JAMUS INVEST

Créée en mai 2022, la société JAMUS INVEST est une société à responsabilité limitée détenue à 90% par Monsieur Philippe JAMOIS et indirectement à 10% par son épouse, Madame Sophie JAMOIS *via* la structure ALBATH.

JAMUS INVEST est une société *holding* détenant les participations de deux structures d’exploitation que sont :

- AREVA PISCINES pour 100%,
- PREMIUM PISCINES ET SPAS (PPS) pour 55% *(les 45% restants étant détenus par les anciens dirigeants Messieurs Olivier GARCIA, Denis BOURGOIN et Jean-Baptiste DURAN).*

Les filiales sont spécialisées dans la construction et la rénovation de piscines privées et publiques sur-mesure sous concession EVERBLUE PISCINES, marque nationale dont la centrale d’achat est basée à TOULOUSE et positionnée sur un marché milieu-haut de gamme.



Cette concession implique le versement de 5% des achats réalisés (plafonnés au-delà de 400 K€ d’achats) appelé « budget coopératif » qui sert à financer les services centraux (juridique, marketing, service après-vente, communication). En contrepartie, la marque génère des *leads* entrants *via* le site EVERBLUE.

La première société a été créée en 2005 et est située à BRUGES ce qui lui permet de toucher essentiellement la clientèle bordelaise, lorsque la seconde est basée à LA TEST-DE-BUCH depuis 2014 afin d’atteindre la clientèle du bassin d’Arcachon.

Piscine enterrée réalisée à Pessac



Couloir de nage construit à Bruges



La clientèle se compose à 90% de particuliers et à 10% de projets collectifs portés par des hôtels et des résidences. Le dirigeant travaille toutefois sur le développement d’un nouveau marché dirigé vers les architectes.

Leur capital social a été acquis par la société JAMUS INVEST en juillet 2022 et financé notamment par emprunts bancaires contractés par la *holding* pour une enveloppe globale de 1,2 M€. Le détail du financement se présente comme suit :

Banque	Nature	Objet	Durée	Capital emprunté	Périodicité
CRCA	MT	Acquisition de parts sociales	84 mois	1 080 000 €	Annuelle (169 K€ le 15/04)
Bpifrance	MT	Acquisition de parts sociales	81 mois	200 000 €	Trimestrielle
TOTAL				1 280 000 €	/

2. DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés de la société JAMUS INVEST sont apparues à la fin de l'année 2023 et résultent des problématiques de marché rencontrées par ses filiales d'exploitation.

En effet, depuis septembre 2023 le marché de la piscine a enregistré un net ralentissement corrélé à l'état particulièrement dégradé du secteur immobilier (l'absence de transaction immobilière générant une absence de construction de piscines).

Le marché de la rénovation de piscines a également été touché par la conjoncture économique qui a conduit à une baisse de pouvoir d'achats des ménages français.

A cela doivent être ajoutées les conditions météorologiques désastreuses de l'année 2024 qui a enregistré la septième année la plus pluvieuse depuis 1950. Il en est résulté une absence de possibilité de poursuivre les chantiers convenablement mais également un manque de projection rencontré par les clients pour des projets piscines.

La baisse d'activité des sociétés opérationnelles n'a ainsi pas permis à JAMUS INVEST de disposer de remontées de dividendes suffisantes pour lui permettre de faire face à ses charges d'exploitation mais également aux échéances de la dette *senior* (cf. *supra*).

Les dernières performances du Groupe JAMUS INVEST étaient en effet les suivantes :

Société JAMUS INVEST

En €	2024	2023
Chiffre d'affaires	67 688	132 196
AACE	14 582	12 301
Impôts et taxes	5 050	2 275
Salaires et traitements	49 000	33 500
Charges sociales	16 388	12 548
DAP	655	376
Résultat d'exploitation	-17 991	71 196
Résultat financier	82 550	77 351
Résultat exceptionnel	0	-39 355
Résultat net	64 559	107 063
Capitaux propres	198 845	134 286
Endettement	1 407 010	1 359 548
Disponibilités	53 632	41 462
Total bilan	1 605 856	1 493 835

Société AREVA PISCINES

En €	2024	2023
Chiffre d'affaires	1 103 049	1 499 373
Achats de marchandises	334 819	484 724
Variation de stock	24 384	35 686
Achat de mat. premières	2 142	1 223
AACE	480 730	606 697
Impôts et taxes	8 099	8 373
Salaires et traitements	163 267	166 126
Charges sociales	77 041	80 849
DAP	11 886	10 271
Résultat d'exploitation	1 717	135 704
Résultat financier	-3 133	-562
Résultat net	768	106 507
Capitaux propres	180 127	279 359
Endettement	456 194	566 229
Disponibilités	220 797	272 755
Total bilan	636 321	845 587

Société PREMIUM PISCINES ET SPAS

En €	2024	2023
Chiffre d'affaires	231 124	287 188
Achats de marchandises	49 789	76 022
Variation de stock	5 541	23 144
Achat de mat. premières	649	159
AACE	127 976	185 408
Impôts et taxes	1 496	1 553
Salaires et traitements	42 050	45 092
Charges sociales	16 994	16 862
DAP	2 937	3 634
Résultat d'exploitation	-16 308	-64 411
Résultat exceptionnel	-757	39 355
Résultat net	-16 821	-24 869
Capitaux propres	5 701	22 522
Endettement	133 822	146 041
Disponibilités	36 782	76 505
Total bilan	139 524	168 564

La société JAMUS INVEST étant une *holding* son chiffre d'affaires est exclusivement composé des facturations de *management fees* à ses filiales et dépend de leur capacité contributive.

La société PREMIUM PISCINES ET SPAS apparaît comme le centre de pertes du Groupe JAMUS en raison d'une activité insuffisante pour lui permettre d'atteindre son point d'équilibre. Le dirigeant explique ces résultats en raison de l'état du marché du bassin d'Arcachon particulièrement difficile à pénétrer.

Les performances du Groupe et de la *holding* sont portées par l'activité d'AREVA PISCINES qui demeure bénéficiaire sur les 2 derniers exercices.

La filiale a toutefois enregistré une baisse de chiffre d'affaires de 400 K€ en 2024 en lien avec un ralentissement du marché de la piscine depuis septembre 2023 découlant de l'état dégradé du marché immobilier conjugué à des conditions météorologiques catastrophiques.

Cette dégradation d'activité enregistrée en 2024 s'est répercutée sur la *holding* dont le chiffre d'affaires a été divisé par deux par rapport à l'exercice précédent.

L'exploitation de JAMUS INVEST apparaît ainsi déficitaire à hauteur de 18 K€ en 2024. Ce déficit a toutefois été compensé par un apport du dirigeant passé en produits financiers pour 100 K€ ayant permis de réaliser un bénéfice net de 65 K€.

3 . L'ACTIVITE AU COURS DES DERNIERS MOIS PRECEDANT L'OUVERTURE DE LA PROCEDURE

Face aux difficultés rencontrées, la direction a souhaité mettre en place des mesures correctives visant à pallier les problématiques soulevées en passant par :

- la centralisation des effectifs sur AREVA PISCINES (5 salariés) pour assurer les travaux des deux filiales avec une refacturation subséquente d'AREVA à PPS,
- le licenciement pour motif économique des deux salariés de PPS,
- la résiliation du bail commercial de PPS qui a pris fin le 30 juin dernier,
- l'obtention d'un gel de l'échéance annuelle 2024 du prêt consenti par le CREDIT AGRICOLE (169 K€).

Le dirigeant a également sollicité l'ouverture d'une procédure de conciliation afin de pouvoir mener de nouvelles discussions avec ses partenaires bancaires en vue de prolonger les mesures de gel octroyées, le temps de pouvoir bénéficier des retombées économiques des mesures correctives mises en œuvre et d'un redémarrage du marché attendu pour 2026.

Les discussions menées sous l'égide du Conciliateur avec les partenaires bancaires de la structure n'ont toutefois pas permis d'aboutir à un accord. En effet, les établissements ne souhaitaient pas consentir plus qu'une franchise partielle de 65% des prêts sur 2025 et 2026 (contre une demande de gel sur 24 mois), schéma de restructuration qui exposerait de manière excessive les sociétés AREVA et PPS à des risques et tensions financières trop importants, rendant son acceptation problématique.

Dans ce contexte, le dirigeant a indiqué souhaiter se placer sous la protection du Tribunal de Commerce de Bordeaux et déposer une demande d'ouverture de procédure de sauvegarde au bénéfice de la société JAMUS INVEST.

L'objectif poursuivi était alors de pouvoir disposer d'un cadre juridique permettant d'accorder un temps suffisant à ses filiales opérationnelles pour bénéficier d'un redémarrage global d'activité tout en étalant la dette *senior* sur une période de 10 ans dans des modalités plus favorables.

Par jugement en date du 15 octobre 2025, le Tribunal de Commerce de Bordeaux a fait droit à cette demande et désigné :

- Monsieur Christophe LATASTE en qualité de Juge-Commissaire,
- Monsieur Eric GROISILLIER en qualité de Juge-Commissaire suppléant,
- la SCP SILVESTRI-BAUJET en qualité de Mandataire Judiciaire,
- la SELARL ASCAGNE AJ SO, prise en la personne de Maître Aurélien MOREL, en qualité d'Administrateur Judiciaire avec une mission d'assistance.

SITUATION LOCATIVE

SIEGE SOCIAL

ADRESSE	182 Rue Georges Mandel - 33000 BORDEAUX
BAILLEUR/ADRESSE	Monsieur et Madame Philippe JAMOIS 182 rue Georges Mandel – 33000 BORDEAUX
ACTIVITE AUTORISEE	Prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés de gestion, activités des filiales, la fourniture de prestations de services et assistances aux filiales
DATE DE SIGNATURE DU BAIL	28 mai 2022
DUREE DU BAIL	Six années, soit jusqu’au 31 mai 2028
SUPERFICIE ET CONSTITUTION DES LOCAUX	Les locaux se situent dans un immeuble à gauche du couloir d’entrée, et portent sur une pièce d’environ 30 m² comprenant : chauffage collectif, eau chaude collective, électricité, internet.
MONTANT MENSUEL DU LOYER	500 € hors taxes et hors charges
PERIODICITE DU LOYER – MODALITE DE PAIEMENT	Mensuel
DEPOT DE GARANTIE	Aucun dépôt de garantie
PROCEDURE EN COURS	Néant

La société AREVA PISCINES dispose quant à elle d’un magasin situé 16 rue Campilleau – 33520 BRUGES.

PROCEDURES EN COURS

NEANT EN DEMANDE ET EN DEFENSE

SITUATION SOCIALE

La société JAMUS INVEST n’emploie aucun salarié.

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE

1. SITUATION ACTIVE

 Actif grevé d'une sûreté

	Au 31/12/2025 COMPTES ANNUELS	Au 31/12/2024 COMPTES ANNUELS
Immobilisations corporelles		
• Autres immobilisations corporelles	787 €	1.868 €
Immobilisations financières (titres de participations, dépôt de garantie)		
• Autres participations	1.257.711 €	1.389.914 €
• Autres immobilisations financières	10.000 €	38.581 €
SOUS-TOTAL	1.268.498 €	1.430.362 €
Clients		
• Clients et comptes rattachés	35.060 €	29.826 €
Autres		
• Organismes sociaux	1.602 €	0 €
• Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1.565 €	8.387 €
• Autres	137.242 €	82.536 €
Disponibilités	24.085 €	53.632 €
Charges constatées d'avance	1.194 €	1.113 €
SOUS-TOTAL	200.748 €	175.493 €
TOTAL	1.469.246 €	1.605.856 €

(1) Les « autres participations » correspondent à la détention capitalistique des filiales opérationnelles AREVA PISCINES et PREMIUM PISCINES ET SPAS.

Conformément aux dispositions de l'article L. 622-6-1 et R. 622-4-1, le débiteur a engagé des opérations d'inventaire, lequel a été déposé auprès du Greffe du Tribunal par le dirigeant. Cet inventaire correspond à l'état des immobilisations de la société JAMUS INVEST et se présente comme suit :

- matériel de bureau et informatique :
 - o Mac Book Air Apple, acquis le 21/09/2022 pour 1.020 € HT, valeur nette comptable au 31/10/2025 de 385,33 €,
 - o Appel Iphone 15 Pro, acquis le 21/09/2022 pour 724,17 € HT, valeur nette comptable au 31/10/2025 de 475,40 €,
- Titres de participation :
 - o 1 part sociale CREDIT AGRICOLE, acquise le 05/07/2022 pour 15€,
 - o 1.500 actions AREVA PISCINES acquises le 01/07/2022 pour 1.257.696 €,
 - o 825 actions PREMIUM PISCINES ET SPAS, acquises le 01/07/2022 pour 132.203 €.
- Caution : garantie du prêt consenti par le CREDIT AGRICOLE versé le 01/07/2022 de 10 K€.

La société JAMUS INVEST ne possède pas de stock.

2. ACTIF ET PASSIF COURANT DE LA PERIODE D'OBSERVATION

Selon les informations en la possession de l'Administrateur Judiciaire, la situation active-passive de la société est la suivante au 11 août 2026 :

ACTIF		PASSIF	
CLIENTS		FOURNISSEURS	MEMOIRE
DISPONIBILITES	16.005,21 €	SOCIAL / FISCAL	MEMOIRE
TOTAL	16.005,21 €	TOTAL	0 €

Au titre de la période d'observation, l'actif disponible ou disponible à court terme excède le passif exigible, de sorte que la société ne fait pas face à un état de cessation des paiements.

3. ETAT DU PASSIF

La demande d’ouverture de la procédure de sauvegarde fait état du passif suivant :

En €	Passif échu	Passif à échoir
Passif bancaire		
Prêt Bpifrance	2.441,25	169.486
Prêt CREDIT AGRICOLE	161.611,30	844.421,31
Sous-total	184.052,55	1.013.907,31
TOTAL	1.197.959,86	

A date, le passif déclaré entre les mains du Mandataire Judiciaire s’élève à hauteur de **1.135.189,40 €** et se détaille comme suit :

Privilège	Echu	A échoir	Total définitif	Non définitif	Total avec Non définitif
Superprivilégié			0,00		0,00
Privilégié	146 776,32	806 102,69	952 879,01	9 076,00	961 955,01
Chirographaire	12 304,39	160 930,00	173 234,39	0,00	173 234,39
	159 080,71	967 032,69	1 126 113,40	9 076,00	1 135 189,40

Le jugement d’ouverture de la procédure a fait l’objet d’une publication au BODACC en date du 28 octobre 2025, les créanciers auront donc (en dehors des cas spécifiques) jusqu’au 28 décembre 2025 pour procéder à la déclaration de leur créance.

La procédure de vérification du passif a permis la contestation de 815 K€ de créances.

DETAIL DES SURETES

L’état des endettements ne fait mention d’aucune inscription pour JAMUS INVEST.

Il convient toutefois de préciser que dans le cadre du financement du rachat des filiales, a été consenti un nantissement sur la totalité des titres de la société AREVA PISCINES.

SITUATION ENVIRONNEMENTALE

Par courrier en date du 17 octobre 2025, l’Administrateur Judiciaire a interrogé la DREAL sur la situation de la société JAMUS INVEST en termes de normes environnementales et d’installations classées.

Les services de la DREAL n’ont relevé aucune particularité.

En parallèle, des recherches complémentaires ont été réalisées par l’Administrateur Judiciaire sur le site GEORISQUES, lesquelles ont permis de relever l’existence des **risques naturels** suivants :

- Inondation : risque inconnu sur le lieu d’exploitation mais existant sur la commune,
- Risques côtiers : risque inconnu sur le lieu d’exploitation mais existant sur la commune,
- Séisme : risque faible sur le lieu d’exploitation et sur la commune,
- Remontée de nappe : risque existant sur le lieu d’exploitation ainsi que sur la commune,
- Mouvements de terrain : risque inconnu sur le lieu d’exploitation mais existant sur la commune,
- Retrait gonflement des argiles : risque important sur la commune et modéré sur le site,
- Radon : risque modéré.

S’agissant des **risques technologiques** :

- La commune relève des installations industrielles classées (ICPE),
- La commune et le site d’exploitation sont concernés par la pollution des sols,
- La commune est concernée par des canalisations de transport de matières dangereuses.

PERSPECTIVES DE LA PROCEDURE

1. PERFORMANCES DU GROUPE SUR L'EXERCICE 2025

Les performances de la société JAMUS INVEST sur l'exercice 2025 sont les suivantes :

En €	Comptes annuels 2025
Chiffre d'affaires	105.000
AACE	24.554
Impôts et taxes	3.471
Salaires et traitements	36.000
Charges sociales	17.581
Dotations aux amortissements	1.081
Autres charges	1.682
Résultat d'exploitation	20.632
Résultat financier	-91.782
Résultat exceptionnel	-28.581
Résultat net	-99.731

Les comptes annuels 2025 pour les filiales d'exploitation se présentent comme suit :

AREVA PISCINES

PREMIUM PISCINES ET SPAS

En €	Comptes annuels 2025
Chiffre d'affaires	973.589
Achats de marchandises	344.677
Variation du stock	3.911
Matière première et appro.	2.756
Services extérieurs	420.601
Impôts et taxes	9.843
Salaires et traitements	170.199
Charges sociales	76.706
EBE	-55.104
DAP	21.555
Autres charges	9.744
Résultat d'exploitation	-76.699
Résultat financier	-5.074
Résultat exceptionnel	-3.343
Résultat net	-82.416

En €	Comptes annuels 2025
Chiffre d'affaires	130.131
Achats de marchandises	42.707
Variation du stock	12.309
Matière première et appro.	154
Services extérieurs	103.636
Impôts et taxes	663
EBE	-29.338
DAP	4.506
Autres charges	1.623
Résultat d'exploitation	-29.660
Résultat financier	113
Résultat exceptionnel	-1.391
Résultat net	-30.938

La société JAMUS INVEST a enregistré une légère hausse de son chiffre d'affaires sur l'année 2025, lequel demeure encore bien en-deçà de ses performances historiques, en lien avec la chute d'activité rencontrée par ses filiales qui ont subséquemment dû réduire les remontées de *management fees* vers la *holding*.

Les sociétés opérationnelles font en effet état d'une dégradation sensible (mais attendue) de leurs activités (particulièrement pour AREVA), que le dirigeant explique par le contexte économique particulièrement dégradé ayant des répercussions en bout de ligne sur l'activité des piscinistes.

Des pertes ont ainsi été enregistrées pour 82 K€ sur AREVA et 31 K€ pour PSS.

Le faible montant des charges fixes de JAMUS INVEST lui a toutefois permis de maintenir une exploitation profitable (+ 21 K€) tout en réduisant le montant des facturations de ses *fees*.

Le résultat net apparaît néanmoins déficitaire, celui-ci ayant été grevé par des pertes financières liées à une dépréciation à 100% des titres de sa filiale PREMIUM PISCINES ET SPAS pour 132 K€ (*cf. infra*).

2. EVOLUTION DE L'EXPLOITATION SUR LA PERIODE D'OBSERVATION

Les performances de la société JAMUS INVEST sur les 10 premiers mois de la période d'observation sont les suivantes :

En €	Oct-2025	Nov-25	Déc-25	Janv-26	Fév-26
Chiffre d'affaires	8 750	8 750	8 750	8 333	8 333
AACE	6 399	3 420	1 576	1 871	1 677
Impôts et taxes	512	512	512	265	265
Salaires et traitements	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Charges sociales	1 388	1 388	1 388	1 368	1 368
Dotations aux amortissements	90	90	90	90	90
Résultat d'exploitation	-2 639	341	2 184	1 739	1 933
Résultat financier	-547	0	4 785	0	0
Résultat net	-3 180	341	6 969	-572	1 995
CAF	-3 090	431	7 059	1 829	2 023

En €	Mars-26	Avr-26	Mai-26	Juin-26	Juill-26	Du 01/10/2025 Au 31/07/2026 (10 mois)
Chiffre d'affaires	8 333	8 333	8 333	8 333	8 333	84 581
AACE	4 182	1 615	1 721	1 384	1 488	25 332
Impôts et taxes	265	265	265	265	265	3 393
Salaires et traitements	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	30 000
Charges sociales	1 368	1 368	1 368	1 368	1 368	13 741
Dotations aux amortissements	90	90	90	90	90	900
Résultat d'exploitation	-572	1 995	1 889	2 226	2 122	11 215
Résultat financier	0	0	0	0	0	4 244
Résultat net	-572	1 995	1 889	2 226	2 122	15 459
CAF	-482	2 085	1 979	2 316	2 212	16 359

Les comptes de résultat intermédiaire **d'AREVA PISCINES** sur la même période sont les suivants :

En €	Oct-2025	Nov-25	Déc-25	Janv-26	Fév-26
Chiffre d'affaires	51 900	96 230	78 852	8 397	34 790
<i>Marge brute</i>	43,75%	66,86%	69,88%	45,91%	66,40%
Achats de marchandises	25 018	13 048	8 401	12 252	11 674
Variation du stock	0	0	-10 483	0	0
Matière première et appro.	174	794	631	0	17
Sous-traitance directe	4 000	18 050	25 200	0	0
Services extérieurs	20 002	11 831	7 492	32 640	20 591
Impôts et taxes	1 275	356	2 254	781	781
Salaires et traitements	16 572	15 179	11 292	9 011	9 090
Charges sociales	7 517	6 765	4 999	4 314	4 134
EBE	-22 658	30 207	29 066	-50 601	-11 497
DAP	601	601	536	630	630
Autres produits	0	0	18 069	0	41
Autres charges	141	1	6 801	0	0
Résultat d'exploitation	-23 400	29 605	17 145	-51 231	-12 086
Résultat financier	-22	54	-4 726	520	520
Résultat net	-23 422	29 551	15 119	-51 752	-12 607
CAF	-22 821	30 152	29 647	-51 121	-11 976

<i>En €</i>	Mars-26	Avr-26	Mai-26	Juin-26	Juill-26	Du 01/10/2025 Au 31/07/2026 (10 mois)
Chiffre d'affaires	52 721	87 973	107 981	154 075	277 236	950.155
<i>Marge brute</i>	-1,22%	18,13%	31,24%	42,40%	83,98%	52,32%
Achats de marchandises	40 466	47 726	58 030	78 469	43 524	338.608
Variation du stock	0	0	0	0	-4 592	-3.614
Matière première et appro.	2 375	72	953	1 807	420	7.243
Sous-traitance directe	10 523	24 224	15 260	8 477	5 059	110.793
Services extérieurs	22 134	22 054	27 749	27 711	21 878	214.082
Impôts et taxes	781	781	781	781	781	9.353
Salaires et traitements	18 162	14 442	16 650	17 755	20 656	148.809
Charges sociales	4 458	6 784	8 370	8 776	10 063	66.180
EBE	-46 178	-28 110	-19 812	10 299	179 447	58.701
DAP	630	630	630	630	630	20.142
Autres produits	0	0	0	0	0	6.842
Autres charges	-	2	-	2	-	4.223
Résultat d'exploitation	-46 808	-28 742	-20 442	9 667	178 817	41.062
Résultat financier	-347	-520	-520	-520	-520	-8.798
Résultat net	- 47 156	-29 263	-20 963	9 146	178 296	35.490
CAF	-46 525	-28 632	-20 332	9 777	178 927	55.632

Ce focus sur les performances de la période d'observation permet de constater un premier redémarrage d'activité sur AREVA PISCINES porté par les deux derniers mois de l'exercice 2025 (chiffre d'affaires de 175 K€).

Un ralentissement s'est ensuite fait sentir début 2026 (mais s'explique par la faible saisonnalité de l'activité sur cette période et les intempéries survenues), mais la tendance s'est inversée dès le mois de mars avec une progressivité constante jusqu'au mois de juillet.

Les trois derniers mois de la période étudiée ont particulièrement été porteurs, la hausse de chiffre d'affaires ayant bénéficié d'une saisonnalité favorable poussée par des vagues de chaleurs et canicules annoncées, lesquelles ont favorisé la signature de nouveaux chantiers.

L'exploitation ressort fortement profitable au mois de juillet (+179 K€), ce qui permet de compenser les pertes enregistrées sur le reste de la période d'observation.

La société a ainsi pu dégager un résultat net positif de l'ordre de 35 K€ sur la période étudiée.

L'exploitation de la société JAMUS INVEST ressort également profitable (+11 K€).

S'agissant de la société PREMIUM PISCINES ET SPAS, des discussions sont en cours entre le dirigeant et ses associés en vue d'évoquer une liquidation amiable ou la mise en sommeil prochaine de cette filiale dans une perspective d'assainissement de la structure financière du Groupe.

L'activité étant désormais exclusivement portée par AREVA, sa société sœur n'enregistre plus aucun chiffre d'affaires depuis le mois de mars. Les performances réalisées jusqu'à fin février de PPS sont rappelées ci-dessous :

<i>En €</i>	Nov. 2025 à Fev. 2026 (4 mois)
Chiffre d'affaires	7.362
Variation du stock	10.185
Sous-traitance directe	3.866
Services extérieurs	20.377
Impôts et taxes	613
EBE	-23.813
DAP	3.302
Autres charges	6
REX	-27.121
Résultat net	-27.109

3. CONSTAT DE LA SITUATION

La société JAMUS INVEST est une société *holding* détenant les participations de deux entreprises opérationnelles spécialisées dans la construction et la rénovation de piscines en région Nouvelle-Aquitaine.

Les sociétés AREVA PISCINES et PREMIUM PISCINES ET SPAS ont toutefois rencontré des difficultés fin 2023 en lien avec :

- une forte dégradation du marché immobilier impactant en bout de ligne les piscinistes,
- une baisse globale du pouvoir d'achat des ménages résultant de la crise économique actuelle,
- des intempéries n'ayant pas permis à la clientèle de concrétiser leurs projets de piscine.

Les tensions financières en ayant résulté n'ont pas permis aux filiales d'abonder suffisamment leur mère (dont l'activité dépend exclusivement des capacités contributives de ses filles) pour lui permettre de faire face au poids de son endettement bancaire, souscrit pour procéder aux rachats de leur capital social.

L'ouverture d'une procédure de sauvegarde en faveur de JAMUS INVEST a ainsi permis d'octroyer au Groupe un laps de temps suffisant pour bénéficier d'un redémarrage global du marché identifié sur la période estivale et de renouer avec la rentabilité dans le cadre de la période d'observation en générant un résultat net bénéficiaire (+35 K€).

L'activité étant essentiellement portée par cette dernière, la structure PPS fera l'objet d'une mise en sommeil ou liquidation amiable dans les prochains mois afin d'alléger la structure financière du Groupe.

Les conditions météorologiques de plus en plus arides dans la région Nouvelle-Aquitaine permettent enfin de disposer de perspectives d'activité favorables dans le secteur concerné.

Dans ces conditions, la poursuite de l'activité apparaît sécurisée et les perspectives d'exploitation encourageantes permettent d'envisager les modalités de règlement du passif. Un plan de sauvegarde a en conséquence été élaboré. Il est présenté ci-après.

PROJET DE PLAN DE SAUVEGARDE

PREVISION D'ACTIVITE

1. EVOLUTION ENVISAGEE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Les prévisions établies par le cabinet d'expertise comptable de la société présentent une évolution du chiffre d'affaires de la société JAMUS INVEST comme suit :

En €	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036
Facturation <i>management fees</i>	100 000	100 000	100 000	120 000	120 000	120 000	144 000	144 000	144 000	180 000	180 000
Chiffre d'affaires	100 000	100 000	100 000	120 000	120 000	120 000	144 000	144 000	144 000	180 000	180 000
<i>Evolution (%)</i>		0%	0%	20%	0%	0%	20%	0%	0%	25%	0%

En raison de la nature de l'activité exercée par JAMUS INVEST, il est anticipé une évolution progressive du chiffre d'affaires – exclusivement composé de *management fees* facturés à la société AREVA PISCINES, en lien avec la hausse d'activité budgétée sur cette filiale.

Ces prévisions d'activité ont été établies en miroir avec celles dressées pour la société AREVA PISCINES, lesquelles se présentent comme suit :

En €	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036
Ventes de marchandises	730 348	803 000	903 000	994 000	1 044 000	1 096 000	1 151 000	1 209 000	1 269 000	1 332 000	1 399 000
Coût direct d'achat	386 685	396 529	445 910	490 847	515 537	541 215	568 375	597 016	626 644	657 754	690 839
Variation du stock	-19 292	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total production	496 325	567 000	652 000	750 000	849 000	892 000	936 000	982 000	1 032 000	1 083 000	1 137 000
Matières premières et approvisionnements	9 675	10 806	12 265	13 756	14 931	15 680	16 461	17 282	18 149	19 048	20 003
Sous-traitance directe	160 692	179 467	203 702	228 460	247 979	260 424	273 393	287 016	301 426	316 360	332 211
Chiffre d'Affaires	1 226 673	1 370 000	1 555 000	1 744 000	1 893 000	1 988 000	2 087 000	2 191 000	2 301 000	2 415 000	2 536 000
<i>Evolution en %</i>	-	12%	14%	12%	9%	5%	5%	5%	5%	5%	5%
Marge brute globale	56,16%	57,17%	57,44%	57,97%	58,88%	58,89%	58,88%	58,86%	58,88%	58,88%	58,87%
AACE	320 388	329 999	339 899	370 096	381 199	392 635	428 414	441 267	454 505	504 140	519 264
Impôts et taxes	9 373	9 842	10 334	10 850	11 393	11 963	12 561	13 189	13 848	14 541	15 268
Salaires et traitements	181 313	202 498	229 843	257 779	279 802	293 844	308 477	323 849	340 108	356 958	374 843
Charges sociales	80 398	89 792	101 917	114 305	124 071	130 297	136 786	143 602	150 812	158 283	166 214
EBE	97 441	151 066	211 130	257 907	318 088	341 942	342 534	367 780	395 508	387 915	417 358
DAP	7 563	7 563	7 563	7 563	7 563	7 563	7 563	7 563	7 563	7 563	7 563
Résultat d'exploitation	89 915	143 503	203 567	250 344	310 525	334 379	334 971	360 217	387 945	380 352	409 795
Résultat financier	6 072	6 432	6 625	6 824	7 028	7 239	7 456	7 680	7 910	8 148	8 392
IS	523	30 018	44 985	56 630	71 624	77 535	77 629	83 884	90 759	88 801	96 101
Résultat net	83 320	107 054	151 956	186 890	231 872	249 605	249 886	268 652	289 276	283 403	305 302
CAF	90 883	114 617	159 519	194 453	239 435	257 168	257 449	276 215	296 839	290 966	312 865

Ces agrégats intègrent les facturations de *management fees* de la *holding*, pour les montants correspondants.

La hausse d'activité enregistrée par l'entreprise courant 2026 devrait lui permettre de renouer avec la rentabilité. Les projections d'activité sur 2026 ont été établies à l'aune des devis chantiers émis (non encore signés en totalité) de l'ordre de 400 K€.

Il est projeté une augmentation continue de l'activité variant de 9% à 14% sur les 4 prochains exercices avant de se stabiliser à 5% à compter de 2031. La société AREVA devrait ainsi retrouver un volume d'activité semblable à ses performances historiques en 2036.

Le chiffre d'affaires réalisé devrait permettre de maintenir une exploitation profitable de l'ordre de 410 K€ en 2036.

2. EVOLUTION ENVISAGEE DES CHARGES VARIABLES

En raison de sa qualité de *holding*, aucune évolution des charges variables n'a été budgétée.

3. EVOLUTION ENVISAGEE DES CHARGES FIXES

L'évolution des charges fixes sur les prochains exercices est la suivante :

En €	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036
AACE	19 771	13 103	13 496	13 901	14 318	14 748	15 190	15 646	16 115	16 599	17 097
Impôts et taxes	3 182	4 838	4 983	5 133	5 287	5 445	5 608	5 777	5 950	6 129	6 312
Salaires et traitements	36 000	36 000	36 000	42 000	42 000	42 000	48 000	48 000	48 000	60 000	60 000
Charges sociales	16 419	17 095	17 608	21 763	22 416	23 089	27 179	27 994	28 834	37 123	38 237
Charges variables	75 372	71 036	72 087	82 797	84 021	85 282	95 977	97 417	98 899	119 851	121 646
Evolution (%)	-	-6%	1%	15%	1%	2%	13%	1%	2%	21%	1%

Niveau et perspectives d'emploi

Aucune embauche n'est envisagée à ce jour

Arrêt/adjonction ou cession d'une activité

Aucun arrêt/adjonction ou cession d'activité n'est anticipé

4. ETAT DU MARCHE ACTUEL ET EVOLUTION POSSIBLE

Pour rappel, la société JAMUS INVEST est une société *holding* détenant les participations de la société AREVA PISCINES, exploitant une activité de construction et rénovation de piscines, de telle sorte que les perspectives de cette structure dépendent des performances à venir de la société d'exploitation.

➤ Evolution du marché de la piscine en Nouvelle-Aquitaine :

À l'échelle bordelaise et, plus largement, de la Nouvelle-Aquitaine, le marché de la piscine bénéficie d'un environnement structurellement favorable, tenant notamment à l'importance du parc résidentiel individuel et à l'attractivité résidentielle et touristique de la région.

À l'échelle régionale, l'INSEE relève par ailleurs la prédominance de l'habitat individuel, particulièrement marquée dans l'ouest de la Nouvelle-Aquitaine, ainsi que la présence d'environ 400 000 résidences secondaires, dont une forte concentration dans les territoires littoraux.

Ces caractéristiques constituent des facteurs favorables à l'équipement, à l'entretien et à la rénovation des piscines privées.

Le contexte conjoncturel demeure toutefois plus contrasté : après une forte dynamique de construction, le marché immobilier régional a connu un net ralentissement en 2023-2024, avant l'apparition de premiers signes d'amélioration en 2025 poursuivis en 2026 grâce aux fortes périodes de canicules.

Les logements commencés en Nouvelle-Aquitaine ont ainsi progressé en 2025, tout en demeurant à un niveau sensiblement inférieur à celui observé avant la crise sanitaire.

Pour les piscinistes, cette situation conduit raisonnablement à anticiper un marché moins dépendant des constructions neuves et davantage soutenu par l'équipement du parc existant, la rénovation, la maintenance et le remplacement des équipements.

➤ Evolution du marché de la piscine à l'échelle nationale :

La France dispose désormais de plus de 3,6 millions de piscines privées, dont environ 1,73 million de piscines enterrées, ce qui en fait le premier parc européen de piscines enterrées.

Après le ralentissement des installations observé à la suite du pic d'activité postérieur à la crise sanitaire, le secteur dispose ainsi d'un parc installé considérable générant un besoin récurrent d'entretien, de rénovation et de modernisation.

À moyen terme, le marché national paraît donc susceptible de connaître une croissance plus modérée des constructions neuves, mais un développement plus soutenu des activités liées à l'entretien, à la rénovation et à l'amélioration des installations existantes.

Cette évolution devrait également favoriser les équipements permettant de réduire les coûts d'exploitation et la consommation d'eau et d'énergie.

La contrainte environnementale constitue en effet un facteur appelé à peser durablement sur le secteur : les pouvoirs publics prévoient, selon le niveau de sécheresse, des restrictions pouvant notamment porter sur le remplissage et la vidange des piscines privées. En juillet 2026, la Nouvelle-Aquitaine était à cet égard la région française la plus concernée par les mesures de restriction, avec onze départements placés en situation de crise.

Il est dès lors raisonnable d'envisager, dans les prochaines années, une transformation progressive du marché vers des bassins de dimensions plus maîtrisées, des systèmes de filtration et de traitement plus économes, ainsi que des prestations de rénovation et d'optimisation du parc existant.

En définitive, si le marché des piscinistes demeure exposé aux fluctuations du pouvoir d'achat, du marché immobilier et des conditions climatiques, les caractéristiques du parc résidentiel régional et national, ainsi que l'importance désormais acquise du parc de piscines existantes, permettent d'envisager un maintien d'un niveau d'activité significatif à moyen et long terme, avec un déplacement progressif de la demande de la construction de bassins neufs vers les prestations d'entretien, de rénovation et d'équipement.

5. RESULTATS PREVISIONNELS

Le compte de résultat prévisionnel de la société JAMUS INVEST sur les 11 prochains exercices se présente comme suit :

En €	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036
Chiffre d'Affaires	100 000	100 000	100 000	120 000	120 000	120 000	144 000	144 000	144 000	180 000	180 000
<i>Evolution en %</i>	-	0%	0%	20%	0%	0%	20%	0%	0%	25%	0%
AACE	19 771	13 103	13 496	13 901	14 318	14 748	15 190	15 646	16 115	16 599	17 097
Impôts et taxes	3 182	4 838	4 983	5 133	5 287	5 445	5 608	5 777	5 950	6 129	6 312
Salaires et traitements	36 000	36 000	36 000	42 000	42 000	42 000	48 000	48 000	48 000	60 000	60 000
Charges sociales	16 419	17 095	17 608	21 763	22 416	23 089	27 179	27 994	28 834	37 123	38 237
EBE	24 628	28 964	27 913	37 203	35 979	34 718	48 023	46 583	45 101	60 149	58 354
DAP	1 080	1 112	1 146	1 180	1 216	1 252	1 290	1 328	1 368	1 409	1 451
Résultat d'exploitation	23 548	27 851	26 767	36 023	34 763	33 466	46 733	45 255	43 733	58 740	56 902
Résultat financier	-	66 656	85 643	121 565	149 512	185 498	199 684	199 909	214 922	231 421	226 723
IS	-	4 014	4 657	6 315	6 336	6 411	8 508	8 288	8 172	10 547	10 236
Résultat net	20 445	90 494	107 753	151 273	177 940	212 553	237 909	236 876	250 483	279 614	273 389
CAF	21 525	91 606	108 898	152 453	179 155	213 805	239 199	238 204	251 851	281 023	274 841

Il convient de rappeler que le chiffre d'affaires est uniquement composé de *management fees* versés par la société AREVA PISCINES.

Le résultat financier se compose quant à lui du versement de 80% du résultat net d'AREVA PISCINES au titre de dividendes.

6. DELAIS DE RECONSTITUTION DES CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2025, les capitaux propres de la société JAMUS INVEST étaient positifs, de sorte qu'ils n'ont pas à être reconstitués.

MOYENS DE FINANCEMENT

En €	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036
Chiffre d'Affaires	100 000	100 000	100 000	120 000	120 000	120 000	144 000	144 000	144 000	180 000	180 000
Dotations aux amortissements	1 080	1 112	1 146	1 180	1 216	1 252	1 290	1 328	1 368	1 409	1 451
Résultat financier (dividendes versés par AREVA)	-	66 656	85 643	121 565	149 512	185 498	199 684	199 909	214 922	231 421	226 723
Résultat net	20 445	90 494	107 753	151 273	177 940	212 553	237 909	236 876	250 483	279 614	273 389
CAF	21 525	91 606	108 898	152 453	179 155	213 805	239 199	238 204	251 851	281 023	274 841

La capacité d'autofinancement générée par l'activité de la société JAMUS INVEST serait comprise entre 21 K€ et 281 K€ sur la période du plan.

MODALITES DE REGLEMENT DU PASSIF

Pour mémoire, le passif déclaré entre les mains du Mandataire Judiciaire et à restructurer dans le cadre du présent projet de plan de sauvegarde s'élève à hauteur de **1.135.189,40 €**.

1. CREANCES < 500 EUROS

Créancier	Montant
CREDIT AGRICOLE AQUITAINE	168,35 €
TOTAL	168,35 €

Conformément aux dispositions des articles L.626-20 et R.626-34 du Code de commerce, les créances de moins de 500 € seront réglées à l'adoption du plan.

2. AUTRES CREANCES : 1.135.021,05 EUROS (*)

(*) Le détail du passif à régler selon les délais du plan est synthétisé comme suit :

Total passif déclaré entre les mains du Mandataire Judiciaire	1.135.189,40 €
- Créances inférieures à 500 € (régées à l'adoption du plan)	168,35 €
= Total des créances à régler dans le cadre du plan	1.135.021,05 €

Les créances à régler selon les délais du plan sont les suivantes :

Créancier	Montant	Commentaire
BPIFRANCE	10.530,32 €	
POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE DE LA GIRONDE	3.150 €	Contesté
POLE DE RECOUVREMENT SPECIALISE DE LA GIRONDE	5.926 €	Contesté
CREDIT AGRICOLE AQUITAINE	136.246 €	
CREDIT AGRICOLE AQUITAINE	806.102,69 €	Contesté
BPIFRANCE	12.136,04 €	
BPIFRANCE	160.930 €	
TOTAL	1.135.021,05 €	

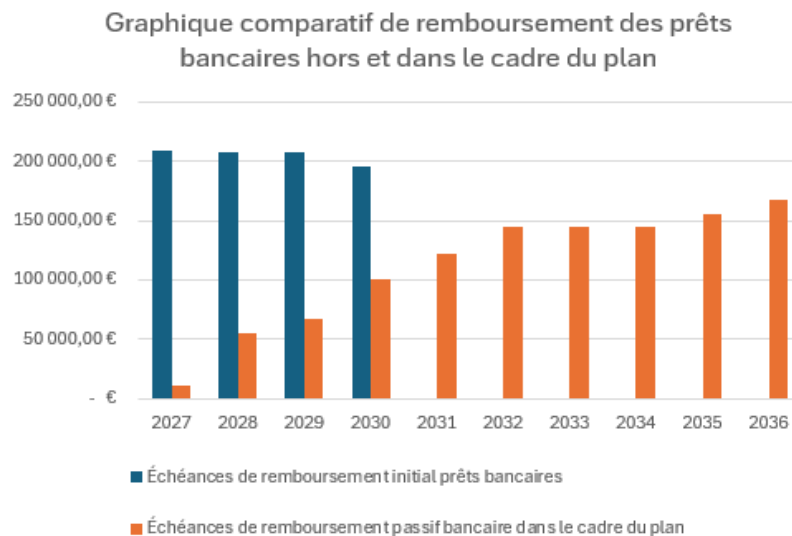
Dans le cadre du plan de sauvegarde envisagé, les créances à échoir seront soumises à l'échéancier du plan, de sorte que la base de calcul des dividendes du créancier concerné sera le total des créances échues et du capital restant dû (à échoir) au jour du jugement d'ouverture de la procédure de sauvegarde.

Sur la base du passif déclaré au passif de la procédure, la société souhaite proposer un plan de sauvegarde prévoyant un remboursement intégral du passif (à hauteur de 1.135.021,05 €) sur 10 ans.

Échéances de remboursement	%	Montant du versement	CAF N-1	% de l'échéance par rapport à la CAF
1ère échéance : octobre 2027	1%	11 350,21 €	21 525,00 €	53%
2ème échéance : octobre 2028	5%	56 751,05 €	91 606,00 €	62%
3ème échéance : octobre 2029	6%	68 101,26 €	108 898,00 €	63%
4ème échéance : octobre 2030	9%	102 151,89 €	152 453,00 €	67%
5ème échéance : octobre 2031	11%	124 852,32 €	179 155,00 €	70%
6ème échéance : octobre 2032	13%	147 552,74 €	213 805,00 €	69%
7ème échéance : octobre 2033	13%	147 552,74 €	239 199,00 €	62%
8ème échéance : octobre 2034	13%	147 552,74 €	238 204,00 €	62%
9ème échéance : octobre 2035	14%	158 902,95 €	251 851,00 €	63%
10ème échéance : octobre 2036	15%	170 253,16 €	281 023,00 €	61%
TOTAL	100%	1 135 021,05 €	1 777 719,00 €	63%

Les pactes annuels apparaissent finançables par l'entreprise, puisqu'ils devraient représenter en moyenne 63% de la capacité d'autofinancement de la *holding*, laissant une marge de sécurité suffisante en cas de sous-performance non anticipée de sa filiale.

Les modalités de remboursement du passif bancaire dans le cadre du plan **comparativement à leur échelonnement initial** se présentent comme suit (alors même que le passif retenu dans le cadre du plan intègre les échéances gelées amiablement en sus) :



Le reprofilage de la dette (d'acquisition notamment) devrait donc être salutaire pour la société fille AREVA PISCINES qui verra sa pression financière amoindrie et aura donc des marges de manœuvre plus importante pour assurer le redéploiement pérenne de son activité.

Ce reprofilage profitera aussi au dirigeant, Monsieur Philippe JAMOIS, qui ne sera plus, du moins à court terme, sous la menace d'une défaillance globale de son groupe en cas de non-paiement des échéances annuelles (très élevées dans un contexte de crise sur le marché des piscinistes) de l'emprunt LBO.

Il est rappelé que conformément à l'article L. 626-12 du Code de commerce, la durée du plan ne peut excéder 10 ans et doit être fixée par le Tribunal de la procédure.

Conformément à l'article L.626-18 alinéa 4 du Code de Commerce, la première échéance sera payable au plus tard à la date d'anniversaire du plan. Pour rappel, conformément aux dispositions de l'article L.626-5 du Code de Commerce :

« Les propositions pour le règlement des dettes peuvent porter sur des délais, remises et conversions en titres donnant ou pouvant donner accès au capital. Elles sont, au fur et à mesure de leur élaboration et sous surveillance du juge-commissaire, communiquées par l'administrateur au mandataire judiciaire, aux contrôleurs ainsi qu'au comité social et économique.

Lorsque la proposition porte sur des délais et remises, le mandataire judiciaire recueille, individuellement ou collectivement, l'accord de chaque créancier qui a déclaré sa créance conformément à l'article L. 622-24. En cas de consultation par écrit, le défaut de réponse, dans le délai de trente jours à compter de la réception de la lettre du mandataire judiciaire, vaut acceptation. Ces dispositions sont applicables aux institutions visées à l'article L. 143-11-4 du code du travail pour les sommes mentionnées au quatrième alinéa de l'article L. 622-24, même si leurs créances ne sont pas encore déclarées. Elles le sont également aux créanciers mentionnés au premier alinéa de l'article L. 626-6 lorsque la proposition qui leur est soumise porte exclusivement sur des délais de paiement.

Lorsque la proposition porte sur une conversion en titres donnant ou pouvant donner accès au capital, le mandataire judiciaire recueille, individuellement et par écrit, l'accord de chaque créancier qui a déclaré sa créance conformément à l'article L. 622-24. Le défaut de réponse, dans le délai de trente jours à compter de la réception de la lettre du mandataire judiciaire, vaut refus.

Le mandataire judiciaire n'est pas tenu de consulter les créanciers pour lesquels le projet de plan ne modifie pas les modalités de paiement ou prévoit un paiement intégral en numéraire dès l'arrêté du plan ou dès l'admission de leurs créances ».

Dès lors, les créanciers qui n'auraient pas fait connaître leurs réponses dans un délai de 30 jours seront réputés avoir accepté le plan proposé.

ENGAGEMENTS/GARANTIES

1. VIREMENTS MENSUELS

La société s’engage à provisionner entre les mains du commissaire à l’exécution du plan, 1/12ème du montant de l’échéance par virement mensuel automatique qui devra être mis en place dans un délai de trois semaines suivant l’adoption du plan.

2. INALIENABILITE DU FONDS ET DES TITRES

Inaliénabilité du fonds de commerce et des titres pendant toute la durée du plan.

3. FOURNITURE SEMESTRIELLE DE LA COMPTABILITE

La société s’engage à fournir semestriellement une situation intermédiaire et ses comptes annuels au plus tard 6 mois après la clôture.

Signature du dirigeant de la société JAMUS INVEST, Monsieur Philippe JAMOIS	Signé par :  9EB545B2D2664CC...
--	--

**OBSERVATIONS ET AVIS
DE L'ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE**

La période d'observation aura permis à AREVA PISCINES, filiale de la *holding* JAMUS INVEST, de confirmer la viabilité de son activité, en renouant avec la rentabilité et dégageant un bénéfice net de l'ordre de 35 K€.

Les prévisions établies se veulent par ailleurs rassurantes et font ressortir :

- une stabilisation des performances de JAMUS INVEST pour lui permettre de présenter et soutenir durablement son plan de sauvegarde,
- une capacité d'autofinancement excédentaire d'AREVA PISCINES, qui sera en mesure d'abonder sa société mère, *via* la distribution de dividendes, pour lui permettre de respecter les annuités de son plan.

Ces prévisions sont toutefois conditionnées à la pérennisation de la reprise globale du marché, lequel présente la faiblesse de dépendre notamment des aléas climatiques et du secteur immobilier, en peine actuellement.

Les prévisions établies demeurent néanmoins encourageantes et intègrent une marge de sécurité qui apparaît suffisante pour permettre aux structures de s'adapter aux variations de l'activité.

De fait, l'Administrateur Judiciaire se prononce en faveur de l'arrêté du plan de sauvegarde présenté par la société JAMUS INVEST qui permet d'assurer :

- **la continuité de son activité et subséquemment celle de sa filiale AREVA PISCINES,**
- **le désintéressement de l'intégralité des créanciers.**

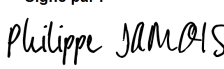
*_*_*_*_*_*

Si votre Tribunal estime opportun d'arrêter le plan de sauvegarde de la société JAMUS INVEST, il conviendra :

- de fixer sa durée,
- de prendre acte des engagements de la société,
- de prévoir le versement de la première annuité en octobre 2027,
- de désigner Monsieur Philippe JAMOIS comme tenu d'exécuter le plan,
- de prononcer l'inaliénabilité du fonds de commerce et des titres pendant toute la durée du plan,
- de désigner le commissaire à l'exécution du plan.

Tels sont les éléments que je souhaite porter à votre connaissance.

Je vous prie de croire, Messieurs les Présidents et Juges, en l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Signature du dirigeant de la société JAMUS INVEST, Monsieur Philippe JAMOIS	Signé par :  Philippe JAMOIS 9EB545B2D2664CC...
Signature de l'Administrateur Judiciaire, SELARL ASCAGNE AJ SO, Maître Aurélien MOREL	Signé par :  Aurélien MOREL 20A3BEF19A3B432...